

Rapport Oxfam France – Banques françaises : les fossiles raflent la mise

Commentaires des banques

Dans un contexte de faible transparence de l'ensemble des financements/investissements énergétiques des banques françaises, Oxfam et Profundo ont souhaité associer les banques à leur recherche. Nous leur avons transmis l'ensemble des transactions « brutes » identifiées dans le rapport au mois de juillet 2018, puis leur avons adressé fin octobre 2018 l'ensemble de nos résultats en les invitant à nous soumettre une réaction officielle. Les commentaires que nous avons reçus de la part des banques ont été intégrés dans le rapport ou apparaissent ci-dessous.

Commentaires de Crédit Agricole

Cette étude navigue entre Charybde et Scylla. D'un côté, elle additionne toutes les énergies fossiles (charbon, pétrole et gaz), qu'elle amalgame, alors même que le gaz est considéré par tous les observateurs comme une énergie de transition. De l'autre, elle soustrait à la liste des énergies dites renouvelables, l'énergie nucléaire, l'hydraulique et la biomasse. En conséquence, elle exige des banques qu'elles arrêtent de financer totalement 290 entreprises comme EDF, Engie et Direct Energie, qui sont les trois plus importants fournisseurs d'électricité français, alors même que l'urgence est de les accompagner dans leurs efforts en faveur de la transition énergétique ?

Commentaires de La Banque Postale

Nous regrettons que vous sous-estimiez significativement les efforts de La Banque Postale en matière de financement des énergies renouvelables et que vous ne preniez pas en compte dans votre note l'encours total que je vous ai communiqué (1 040 558 760,61 €) qui est plus de cinq fois supérieur au chiffre que vous reprenez (200 000 000 €). En effet, celui-ci respecte votre méthodologie, aussi bien en terme de nature d'investissement (éolien, solaire, autre EnR), de localisation ou d'année de financement (2016 et 2017). Vous comprendrez toutefois que, pour des raisons évidentes de confidentialité, nous ne pouvons pas divulguer dans le détail ces éléments.

Veillez noter également que ce chiffre recoupe les éléments communiqués dans les publications de la Banque Postale (Bilan RSE et Rapport d'Activité).

Nous avons des remarques à deux niveaux

1. Sur la note
2. Sur la structure et les informations du rapport « Still Undermining our future », qui sert de méthodologie à votre note.

1. Commentaires sur la note :

Les chiffres sur les investissements énergies fossiles et énergies renouvelables :

- Nous ne comprenons pas d'où vient le chiffre de 20 M€ de financement en faveur des énergies fossiles.
- Le chiffre de 200 M€ de financement en faveur des énergies renouvelables est significativement sous-estimé. En effet, le Rapport d'Activité 2017 de La Banque Postale (P. 36) mentionne 500 M€ investis dans des projets photovoltaïques et éoliens et le Bilan RSE 2017 (p.14) informe que plus d'1 milliard d'Euros a été décaissé en deux ans en faveur du financement des EnR.

- A date du 31/10/2018, le total des encours en faveur du financement des EnR s'élève précisément à 1 040 558 760,61 € répartis de la façon suivante :
 - Solaire : 56,96 % (592,666 M€)
 - Eolien : 41,35 % (430,221 M€)
 - Autre EnR : 1,7 % (17,673 M€)

Par ailleurs, veuillez noter que, d'après la politique interne de la Banque de Financement et d'Investissement de la Banque Postale, lorsqu'elle est amenée à financer des projets énergétiques, ceux-ci sont exclusivement des projets d'énergie renouvelable.

Les chiffres et la dynamique de LBPAM

- LBPAM a vérifié ses détentions à fin 2017 à partir du nom des entreprises communiquées
- Certaines entreprises n'ont pas été identifiées comme :
 - Abengoa
 - California Resources Corporation
 - Calpine Corporation
 - China Datang Corporation
 - China Energy Investment Corporation
 - China Huaneng Group
 - China National Offshore Oil Corporation (CNOOC)
 - China National Petroleum Corporation (CNPC)
 - Husky Energy
 - Jardine Matheson
 - Marathon Oil Corporation
 - Xinyi Solar Holdings
- Nous n'avons pas abouti aux mêmes chiffres pour les raisons suivantes :
 - Le rapport ne précise pas la clé de répartition d'une détention lorsqu'une entreprise est associée à différentes sources d'énergie, comme par exemple EDF.
 - L'étude ne précise pas si les chiffres intègrent les mandats. LBPAM est responsable des détentions pour ses fonds ouverts, mais c'est le client qui les détermine pour son mandat.
- La dynamique de LBPAM sur le sujet des combustibles fossiles et des renouvelables est progressive.
 - Fonds ISR en actions (près de 2,3Mrds à fin décembre 2017) : à ce jour, nos fonds actions ISR n'investissent pas dans les combustibles fossiles. Vous pouvez vérifier ces informations dans les reportings mensuels de nos portefeuilles accessibles en ligne sur notre site internet. La volonté de soutenir des entreprises qui apportent des solutions à la transition énergétique est un enjeu clé pour LBPAM, et ce choix sera de plus en plus explicite dans la sélection de nos valeurs.
 - Fonds ouverts de LBPAM investis en entreprises (20 Mrds à fin 2017): depuis 2017 nous produisons un rapport sur la Transition énergétique dans lequel nous communiquons la détention des actions et des obligations via nos fonds ouverts dans les entreprises agissant dans le secteur du charbon.
 - L'exposition à des entreprises dont plus de 15% du chiffre d'affaires ou du mix énergétique provient du charbon était de 0,20% en moyenne en Actions, et de de 0,10% en moyenne en obligations.
 - Source du rapport: <https://www.labanquepostale-am.fr/media/pdf/isr-et-engagements/Rapport%20LTE%202018%20-%20VF.pdf>

Par ailleurs, LBPAM a annoncé en avril 2018 sa volonté de transformer toute sa gestion en ISR à l'horizon 2020. Cela permettra aussi d'avoir une meilleure analyse et sélection des entreprises en portefeuille. Dans cette optique LBPAM a récemment signé l'Investor Statement du G20 pour utiliser la TCFD comme standard d'analyse des risques climatiques dans nos portefeuilles

2. Commentaires sur la structure et les informations du rapport

- Pour les énergies renouvelables (page 13) les types de financement cités ne correspondent pas avec la classification présentée dans la section 2.4. Quel lien?
- Quelle est la source pour déterminer le top 10 projects de EnR? (page 14)
- Il semblerait que ce rapport intègre la détention des obligations (page 27), toutefois dans les commentaires des banques ils ne font référence qu'aux actions

Commentaires de Natixis

Nous avons bien noté que l'étude n'est pas exhaustive et n'intègre pas l'ensemble des opérations closées durant la période 2016-2017. Ce choix méthodologique a la conséquence de ne pas donner le reflet de l'activité réelle des Banques.

Durant cette période, les équipes de Natixis actives en financement de projets dans le secteur des énergies renouvelables (principalement GIP – Real Assets et Natixis Energeco) ont closé le financement d'opérations représentant 8100 MW de capacité.

Bien qu'il soit très difficile de réconcilier nos propres données avec celles de l'étude, nous relevons, sans être exhaustif, la non prise en compte des opérations ci-dessous représentant 1000 MW de capacité :

- Race Bank, projet éolien offshore greenfield de 573 MW situé au R.U. : les facilités mises en places portent sur le financement de l'acquisition/ construction du projet;
- Gretel, portefeuille de deux parcs solaires greenfield, représentant 240 MW de capacité en Australie, développé par une société d'investissement australienne spécialisée dans le secteur des énergies renouvelables;
- Willogoleche, projet de parc éolien onshore de 120 MW, situé en Australie;
- Luning, projet de parc solaire de 65 MW, situé aux Etats-Unis.

Les montants des engagements de financements de Natixis au titre de ces opérations vous ont été adressés séparément.

Natixis soutient depuis plus 20 ans le financement de ce secteur, avec un total de projets financés représentant plus de 26 GW à fin 2017.



BNP PARIBAS

Laurence PESSEZ
Directrice de la Responsabilité Sociale et
Environnementale
BNP Paribas
22, avenue de l'Opéra
75001 PARIS

Alexandre POIDATZ
Chargé de plaidoyer
Régulation du secteur financier et
financement du développement
Oxfam France
104, rue Oberkampf
75011 PARIS

Paris, le 16 novembre 2018

Cher Monsieur Poidatz,

Suite à votre demande du 29 octobre 2018, veuillez trouver ci-dessous nos remarques concernant les données et la méthodologie de votre prochain rapport sur le soutien financier des banques françaises aux énergies fossiles et renouvelables entre janvier 2016 et décembre 2017.

En ce qui concerne la méthodologie du rapport, nous tenions d'abord à vous exprimer notre réserve quant au périmètre choisi : en effet, la définition retenue pour « énergies renouvelables » ne comprend ni l'hydroélectricité (quelle que soit la taille du barrage), ni l'hydroélectricité marine, ni la biomasse. Cette approche minimise de fait le secteur des énergies renouvelables dans votre analyse, ainsi que les soutiens que BNP Paribas lui apporte. De plus, nous regrettons que les prêts bilatéraux accordés aux petites entreprises du secteur des énergies renouvelables n'apparaissent pas dans vos sources et ne soient donc pas valorisés.

Nous souhaiterions également remettre en perspective les résultats de la présente étude avec ceux de votre étude de 2015¹. Nous trouvons dommage que le périmètre de la présente étude soit de deux ans (2016-2017) tandis que votre étude de 2015 couvrait une période de cinq ans (2009-2014). Cela ne facilite pas la comparaison entre les résultats de ces deux études dans la mesure où les montants présentés correspondent à des durées différentes. Si le périmètre temporel diffère autant, peut-être serait-il plus parlant d'exprimer davantage les résultats de votre étude en termes d'évolution (%) des soutiens de chaque banque entre ces deux périodes (avant et après la COP21).

¹ Rapport « Banques françaises : quand le vert vire au noir » publié en novembre 2015



En ce qui concerne BNP Paribas, sur ce sujet précis, les résultats de vos deux études semblent refléter une dynamique positive du Groupe : si vous affirmez que le soutien de l'ensemble des banques françaises aux énergies fossiles a augmenté sur la période 2016-2017, force est de constater que la part relative de BNP Paribas dans ce soutien global a diminué en 2016-2017 par rapport à ce qu'elle était sur la période 2009-2014.

Cela fait écho aux engagements pris par le Groupe en matière de sortie progressive des énergies fossiles. Depuis 2014, BNP Paribas communique la répartition des mix énergétique primaire (extraction d'énergies fossiles) et secondaire (production d'électricité) qu'il finance, et s'est engagé à ce qu'ils évoluent en ligne avec le scénario 2°C de l'Agence Internationale de l'Énergie (-85% entre 2014 et 2040)². A fin 2017, le mix électrique de son portefeuille de financements présente une part d'énergies renouvelables de 26% (contre 23,5% à fin 2016).

Le Groupe a également renforcé, en 2015³ puis en 2017⁴, ses critères de financement et d'investissement dans le secteur du charbon (notamment sur le volet des entreprises, pour encourager leur diversification), et a adopté fin 2017 une politique relative aux secteurs du pétrole et du gaz non conventionnels⁵.

En parallèle, BNP Paribas s'efforce d'orienter ses financements et investissements vers des projets et des entreprises à impact positif pour l'environnement. Le Groupe s'est ainsi engagé à accompagner le fort développement des énergies renouvelables en multipliant par plus de deux ses financements dans ce domaine, de 6,9 Mds € en 2014 à 15 Mds € en 2020. Fin 2017, le montant du financement de ce secteur s'élève à 12,3 milliards d'euros (contre 9,3 milliards d'euros en 2016).

Fin 2015, BNP Paribas s'est également engagé à investir 100 millions d'euros à l'horizon 2020 dans des start-up innovantes actives dans la transition énergétique. Or, à fin 2017, près de 20 millions d'euros ont déjà été investis.

De plus, BNP Paribas continue de promouvoir les obligations durables auprès des investisseurs institutionnels, un marché sur lequel BNP Paribas est leader mondial, toutes devises, à fin septembre 2018. Entre 2012 et septembre 2018, le Groupe a été chef de file conjoint (*Joint Lead manager*) de 10,2 milliards d'euros d'obligations durables.

Enfin, vous exprimez dans vos recommandations la nécessité pour les banques de mesurer et de reporter leurs impacts climatiques en ligne avec les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD). Nous regrettons que ce rapport n'approfondisse pas davantage les démarches volontaires des banques françaises en la matière. Jean-Laurent Bonnafé, directeur

² Se reporter aux pages 499-500 du Document de Référence 2017 de la Banque pour plus d'informations.

³ Lien vers l'actualité du Groupe en 2015 : <https://group.bnpparibas/communique-de-presse/bnp-paribas-va-consacrer-15mds-e-financement-energies-renouvelables-renforcer-dispositif-gestion-risque-carbone>

⁴ Lien vers la politique publique : https://group.bnpparibas/uploads/file/rse_politique_sectorielle_charbon.pdf

⁵ Lien vers l'actualité du Groupe : <https://group.bnpparibas/communique-de-presse/bnp-paribas-accelere-faveur-transition-energetique-prend-nouvelles-mesures>

Lien vers la politique publique :

https://group.bnpparibas/uploads/file/rse_politique_sectorielle_petrole_et_gaz_non_conventionnels_19_12_2017_v_standardise.pdf



général de BNP Paribas, a publiquement soutenu les recommandations de la TCFD, et ce dès leur publication en juin 2017⁶. Le Groupe participe d'ailleurs à plusieurs groupes de travail au sein de l'UNEP Finance Initiative afin de mettre en œuvre ces recommandations dans le secteur bancaire.

BNP Paribas adhère également à l'initiative Science Based Targets, qui a pour objet de définir des trajectoires et objectifs d'émissions de gaz à effet de serre compatibles avec le scénario 2°C, et s'est déjà fixé un objectif de réduction de ses émissions directes (-25% d'émissions de GES/collaborateur en 2020 par rapport à 2012).

Enfin, avec Helena Vines Fiestas (*Head of Sustainability Research at BNP Paribas Asset Management*) pour représentante, BNP Paribas participe activement au groupe d'experts constitué par la Commission Européenne pour réfléchir au déploiement de son plan d'action sur la finance durable.

En espérant que ces éléments d'information apporteront au lecteur une vision précise des engagements pris par BNP Paribas en matière de lutte contre le changement climatique, nous vous remercions pour cette opportunité de dialogue en amont de votre publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations,

Laurence Pessez
Directrice de la Responsabilité
Sociale et Environnementale

⁶ Lien vers la lettre de soutien : <https://www.fsb-tcf.org/wp-content/uploads/2017/06/TCFD-Supporting-Companies-28-June-2017-FINAL.pdf>

Monsieur Alexandre Poidatz
Chargé de plaidoyer « Régulation du secteur financier et financement du
développement », Oxfam France

Le 20 novembre 2018

Monsieur,

Nous vous remercions de nous donner l'opportunité de répondre à la publication du nouveau rapport de Fair Finance sur les soutiens financiers des banques françaises aux énergies fossiles et renouvelables de 2016 à 2017.

Concernant la méthodologie de l'étude, nous souhaitons souligner que différentes méthodes et conventions peuvent être utilisées pour évaluer le soutien d'un établissement bancaire aux sources d'énergie et sont susceptibles d'aboutir à des résultats très différents.

Nous comptabilisons par exemple nos financements dans le secteur hydraulique comme partie intégrante de notre effort de financement des énergies renouvelables. Le Groupe a en effet publié une politique environnementale et sociale (E&S) portant sur ce secteur, et s'est engagé à minimiser les impacts des développements qu'il soutient. Les projets éoliens, solaires, ou géothermiques, qui peuvent être porteurs d'impacts sur l'environnement et les communautés locales, font également l'objet d'une revue E&S en amont de leur financement.

Le suivi de nos financements directs d'énergies renouvelables (données auditées par un organisme tiers indépendant) met en évidence une augmentation significative entre 2016 et 2017, de l'ordre de 25% (en production). L'ensemble des énergies renouvelables (éolien, solaire, géothermie, hydraulique) représente aujourd'hui plus de 40% du mix énergétique de la production d'électricité financée par le Groupe. Le Groupe est donc tout à fait conscient de l'importance des opportunités associées à ce secteur.

Société Générale s'est de plus engagé à contribuer à lever 100 milliards d'euros de financements (financements directs et conseil, et émissions de green bonds), destinés au soutien de la transition énergétique entre 2016 et 2020, et nous avons déjà atteint 58% de cet objectif à date.

Le soutien du Groupe aux énergies fossiles reflète l'importance de ces énergies dans l'économie aujourd'hui. La transition est nécessairement progressive et implique à la fois les entreprises du secteur énergétique, les gouvernements et le secteur financier. La question climatique est désormais présente dans notre dialogue avec les clients du secteur des énergies fossiles, qui sont parfois également présents sur le secteur des renouvelables. Suivant les recommandations de la TCFD, le Groupe intègre de plus en plus les stratégies de ces clients en matière climatique dans son évaluation du risque financier.

En complément de politiques d'exclusion de certains secteurs à forte intensité carbone (charbon, sables bitumineux) ou porteurs de risques environnementaux spécifiques (pétrole dans la région Arctique), le Groupe a pris des engagements visant à atténuer les risques E&S, dont le risque climatique dans ses politiques sectorielles (limitation des fuites de méthane dans la chaîne de valeur du gaz naturel, par exemple).

L'ensemble des politiques E&S du Groupe sont disponibles sur son site (<https://www.societegenerale.com/fr/mesurer-notre-performance/rse/finance-responsable>). Dans le secteur énergétique, elles couvrent le pétrole et gaz, les centrales thermiques (et les centrales au charbon), les barrages et l'énergie hydro-électrique et le nucléaire civil.

Avec nos sincères salutations,

La Direction RSE